

Mise à jour pour les propriétaires fonciers

C.-B. et Alberta
Automne 2025



Signaler les odeurs de pétrole

Si vous vivez à proximité d'une de nos installations, il se peut que vous sentiez parfois une odeur de pétrole, qui peut provenir des activités normales ou de l'entretien de routine. Les odeurs peuvent également indiquer une situation d'urgence concernant un oléoduc. Signalez toute odeur en communiquant avec notre ligne d'urgence 24 h sur 24.



Contribuer à la sécurité de notre infrastructure énergétique

Signalez toute activité inhabituelle ou suspecte à proximité du droit de passage de l'oléoduc, y compris les actes de vandalisme ou les colis abandonnés, en composant le 911 ou en appelant l'organisme local chargé de l'application de la loi.

Deux photos du haut et à droite : Vue depuis l'estran du chargement d'un navire au Terminal maritime Westridge; collecteur du Terminal de Burnaby et vue aérienne du Terminal maritime Westridge où trois navires sont en cours de chargement



Projet d'expansion de Trans Mountain : Un an depuis que nous honorons nos engagements

Le 1^{er} mai 2025 marque le premier anniversaire du lancement commercial du réseau pipelinier agrandi de Trans Mountain, une étape cruciale qui nous a permis d'accroître la présence énergétique mondiale du Canada en élargissant la portée des exportations de pétrole brut canadien vers les marchés internationaux.

Depuis plus de 70 ans, nous transportons de façon fiable et sécuritaire le pétrole brut canadien, pour expédier les ressources énergétiques de notre pays au reste du monde. Avec la mise en œuvre du Projet d'expansion, notre engagement à respecter les normes les plus élevées en matière de sécurité, de gestion environnementale et de mobilisation communautaire demeure inchangé.

Tout au long de ce parcours, nous avons tissé et entretenu des relations solides dans les collectivités où nous vivons et travaillons et nous avons engagé le dialogue d'une manière respectueuse et constructive avec les propriétaires fonciers, les communautés autochtones, les administrations municipales et d'autres intervenants.

La dernière année marque non seulement l'aboutissement d'années de travail dévoué et de collaboration, mais aussi le début d'un nouveau chapitre passionnant. Tandis que nous allons de l'avant, nous continuons de mettre l'accent sur le renforcement de nos relations et d'exprimer notre sincère reconnaissance à nos propriétaires fonciers – votre soutien et votre collaboration continus nous aident à exercer nos activités de façon sécuritaire et responsable chaque jour.



En cas d'urgence connexe à l'oléoduc ou pour signaler des odeurs, composez le numéro suivant 24 heures sur 24 : 1.888.876.6711

Exigences relatives aux avis d'accès

Passage au zéro papier

Chaque année, les propriétaires fonciers reçoivent plusieurs avis concernant les exigences en matière de relevés d'oléoduc, d'évaluation et de travaux d'entretien.

Il est important de communiquer de façon claire et opportune, en particulier lorsqu'il s'agit de tenir les propriétaires fonciers et les locataires informés à propos de travaux à venir sur leur propriété ou à proximité d'elle. Dans l'optique de rendre ce processus plus efficace, nous envisageons de passer graduellement des avis papier aux messages textes en ce qui concerne l'accès aux terres. Ces messages présenteront la même information que les avis papier actuels, mais leur transmission par cellulaire sera plus rapide, et de plus, les messages auront moins de chance de ne pas parvenir à leurs destinataires.

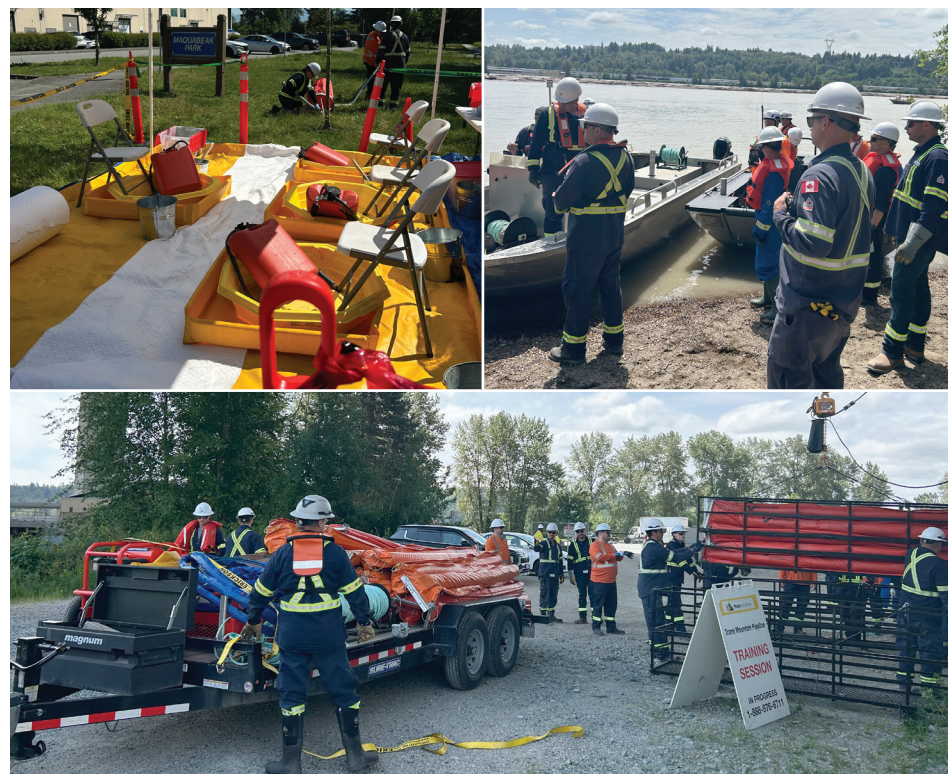
Le changement n'aura pas lieu immédiatement.

Nous continuerons d'envoyer les avis papier pendant une période prolongée, tandis que nous travaillerons au cours des deux prochaines années en vue d'améliorer et de peaufiner nos systèmes pour une transition complète vers les notifications numériques relatives à l'accès aux terres. Nous vous tiendrons au courant des étapes de la planification, des essais et de la mise en œuvre de ce changement.

Les propriétaires fonciers qui souhaitent continuer à recevoir des avis papier – ou qui préfèrent les recevoir par courriel – pourront continuer à les recevoir ainsi. D'autres communications destinées aux propriétaires fonciers, comme des bulletins et des fiches d'information, continueront d'être livrées en main propre ou distribuées par la poste ordinaire.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec nous à landadministration@transmountain.com.

Images du haut : Exercice de déploiement de juin



Accès aux terres privées pendant les exercices de simulation d'urgence : La clé d'une intervention efficace

La stratégie la plus efficace pour gérer les urgences relève de la prévention. Toutefois, en cas peu probable de déversement, nous sommes prêts à intervenir rapidement grâce à des procédures d'urgence détaillées, à de l'équipement spécialisé et à des professionnels formés. Dans le cadre de notre Programme robuste de gestion des situations d'urgence, nous avons élaboré un plan d'interventions géographiques (PIG). Ces plans permettent d'assurer une intervention efficace et en temps opportun en recensant les ressources à risque, des stratégies de mise en œuvre, des tactiques d'intervention et des détails géographiques, que l'on appelle « points de contrôle ».

Chaque année, notre équipe de gestion des situations d'urgence effectue des exercices qui simulent des scénarios réels de déversement en utilisant des points de contrôle géographiques pour tester les délais d'intervention, la coordination avec les agences et l'efficacité des stratégies de confinement.

Les points de contrôle jouent un rôle crucial dans l'intervention en cas de déversement. Il s'agit d'endroits stratégiquement désignés qui facilitent le déploiement rapide d'équipement, comme les barrages flottants et les écrémeurs, pour appuyer les efforts de confinement, d'atténuation et de récupération.

Quand les points de contrôle sont situés sur des terres privées, l'accès en temps opportun devient un facteur essentiel pour assurer une intervention rapide pendant les exercices et les incidents réels. La coordination avec les propriétaires fonciers, l'obtention des autorisations d'accès et le respect des règlements applicables sont tous des éléments importants dans l'utilisation efficace de ces sites.

En intégrant des points de contrôle dans notre formation, nous permettons à nos équipes d'intervention en cas d'urgence d'améliorer leurs procédures et de renforcer leur état de préparation, ce qui assure une action rapide et coordonnée en cas d'urgence réelle.

Dans le cadre des efforts de préparation continus, nous poursuivons notre évaluation des points de contrôle actuels et continuons de recenser de nouveaux emplacements. Nous invitons les propriétaires fonciers qui sont ouverts à ce que leur propriété soit accessible lors des exercices d'intervention d'urgence à communiquer avec nous à l'adresse landowners@transmountain.com.

Prévention des dommages :

Activités communes de perturbation du sol

Vivre ou travailler près d'un oléoduc vient avec une responsabilité partagée pour contribuer à prévenir les dommages aux services publics souterrains et à assurer la sécurité de nos communautés. Qu'il s'agisse de creuser, de construire ou de planifier un projet à proximité du droit de passage de l'oléoduc, le fait d'être au courant des autorisations requises et des personnes avec qui communiquer peut aider à prévenir les dommages et à assurer la sécurité.

Même si les oléoducs sont la méthode la plus sûre pour le transport des produits pétroliers, ils peuvent être exposés à des risques de dommages causés par des travaux d'excavation non autorisés ou des activités de perturbation du sol comme le passage de véhicules tout-terrain et l'installation de clôtures.

Passage de véhicules

Le passage de véhicules ou d'équipement sur le droit de passage de l'oléoduc représente une activité courante qui peut avoir des

répercussions sur la sécurité de l'oléoduc. Bien que le franchissement sur des routes publiques désignées est en général sécuritaire, tout franchissement – sur des terres privées, des chantiers de construction ou des voies d'accès éloignées – nécessite une évaluation préalable par Trans Mountain.

Ces évaluations aident à déterminer si des mesures de protection comme le paillasonnage, l'augmentation de la couverture ou la modification du tracé sont nécessaires. Les franchissements non autorisés du droit de passage de l'oléoduc peuvent mettre en danger les personnes, les biens et l'environnement.

Installation d'une clôture

L'installation et le remplacement de clôtures sont parmi les activités de perturbation du sol les plus fréquentes qui présentent des risques pour les services publics souterrains. Qu'il s'agisse de réparer une clôture endommagée, de remplacer une clôture à bétail ou d'installer une clôture de

jardin, il est important de comprendre les dangers potentiels.

Enfoncer de nouveaux poteaux de clôture dans le sol peut endommager les infrastructures enfouies, tandis que retirer les vieux poteaux peut modifier l'état du sol et exposer les services publics souterrains. Frapper accidentellement un oléoduc, une ligne de transport d'électricité ou une canalisation de gaz cause plus qu'un désagrément : cela peut occasionner des dommages matériels, des blessures graves ou même mortelles.

Pour aider à prévenir les dommages aux services publics souterrains et à vous protéger tout en protégeant les autres, cliquez ou appelez toujours avant de creuser. En Colombie-Britannique et en Alberta, il faut donner un préavis d'au moins trois jours ouvrables. Soumettez une demande en ligne à l'adresse clickbeforeyoudig.com/fr/home-fr/ ou téléphonez à votre centre One Call à l'un des numéros ci-dessous :

• En Alberta, composez le 1.800.242.3447

• En Colombie-Britannique, composez le 1.800.474.6886

Des jardins aux clôtures : Apprenez à creuser de façon intelligente et en toute sécurité

Que vous plantiez un jardin, installiez une clôture ou entrepreniez un projet de plus grande envergure, il est important de savoir ce qui se trouve sous votre zone de travail.

Notre nouveau guide interactif en ligne de 20 minutes est conçu pour aider les propriétaires fonciers à rester en sécurité et informés. Vous en apprendrez davantage au sujet du droit de passage de l'oléoduc, de la zone réglementée de 30 mètres et des autorisations requises avant de creuser ou de construire. Le guide couvre aussi comment reconnaître les signes d'une urgence connexe à l'oléoduc et ce qu'il faut faire si vous pensez qu'il y en a une.

C'est rapide, facile et pourrait vous aider à éviter des erreurs coûteuses, tout en protégeant votre terrain, l'environnement et votre communauté.



Consultez notre guide en ligne sur transmountain.com/fr/formation-interactive-sur-le-creusage-securitaire

Images : Creuser intelligemment et en toute sécurité, que ce soit pour des travaux de jardinage, d'agriculture ou de construction de clôtures.



En cas d'urgence connexe à l'oléoduc ou pour signaler des odeurs, composez le numéro suivant 24 heures sur 24 : 1.888.876.6711

Mobiliser les propriétaires fonciers : Concours de récits 2025

Notre objectif est de tisser de véritables liens avec les propriétaires fonciers et de recevoir le point de vue des personnes qui vivent et travaillent à proximité de l'oléoduc Trans Mountain. Vos récits et vos observations nous aident à améliorer nos communications et à promouvoir la sécurité.

Au printemps, nous avons invité les propriétaires fonciers à nous faire part de leurs expériences personnelles en ce qui concerne la réalisation de travaux en toute sécurité autour de l'oléoduc Trans Mountain. Nous avons été vraiment impressionnés par le sérieux et l'engagement de toutes les personnes qui ont contribué. La créativité et la profondeur des réponses ont largement dépassé nos attentes.

Nous avons le plaisir d'annoncer le gagnant de notre grand prix – Troy, de Surrey, en Colombie-Britannique – dont le poème se trouve à droite. Félicitations Troy!

Encore une fois, merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de participer. Nous nous réjouissons déjà à l'idée de découvrir d'autres récits et de continuer à tisser de solides relations ancrées dans la sécurité et la responsabilité partagée.

Poème de Troy

« Voici une histoire belle et vraie,
Sur l'amour et l'attention portées à la cour de notre maison.
Donnez-moi une minute
Et je vous dirai comment Trans Mountain nous a ouvert les yeux.

À Fraser Heights, Surrey, où nous sommes nés et avons grandi,
C'est dans notre cour que nous avons passé la plupart de nos journées.
À planter, à bâtir, à relaxer,
À rêver d'un terrain où nous pourrions faire quelques paniers après l'école.

Quand nous avons dû faire de grandes rénovations, nous savions quoi faire...
Nous avons appelé BC One Call, c'est vrai.

On nous a dit : "Ne vous inquiétez pas, nous allons vous mettre en contact avec Trans Mountain".

Et tout de suite après, notre dossier de permis s'est mis à avancer à la vitesse de l'éclair.

Nous avons rencontré Miguel; quel bon gars!

Il nous a guidés à chaque étape, nous n'avons même pas eu à faire d'efforts.

Des pavés aux haies (nous en avons planté 105!),

La nouvelle pelouse, les repas, les liens, tout cela, en un rien de temps.

L'équipe a été prudente, respectueuse et brillante.

Elle a géré nos entrepreneurs dès le début.

Avec comme mission la sécurité et de l'information à communiquer,

Nous nous sommes sentis soutenus, comme s'ils avaient nos intérêts à cœur.

Si vous avez une cour et un projet en tête,

Le mois Creuser sans danger est parfait, c'est à ne pas manquer!

Appelez BC One Call, qui saura vous guider,

Et l'équipe de Trans Mountain vous sauvera la mise.

(Et maintenant, nous faisons des paniers là où se trouvait la pelouse!) »

Comme société d'État fédérale, Trans Mountain s'engage à fournir des renseignements dans les deux langues officielles du Canada. Balayez le code QR pour afficher la version en anglais.

As a federal Crown corporation, Trans Mountain is committed to providing information in both of Canada's official languages. Please scan the QR code to view the English version.

Balayez
Scan



Mise à jour sur la réglementation

Planifier l'avenir : cessation d'exploitation de l'oléoduc

Fondée en 2015, la Fiducie de remise en état de Trans Mountain met de côté des fonds pour la cessation d'exploitation future des actifs du réseau pipelinier. Au 1^{er} janvier 2025, un total de 112,1 millions de dollars se trouvait dans la Fiducie de remise en état.

Bien qu'il n'y ait pas de plan d'abandonner le réseau pipelinier principal dans un avenir prévisible, nous recueillons des fonds conformément aux directives de la Régie de l'énergie du Canada.

Nous comptons sur les propriétaires fonciers, les occupants et les gestionnaires fonciers pour aider à élaborer une approche qui sert les intérêts du public tout en réduisant au minimum l'impact environnemental.

Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions au sujet de la cessation d'exploitation de l'oléoduc, veuillez communiquer avec nous au 1.866.268.3001 ou à l'adresse landowners@transmountain.com.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez :

- transmountain.com/fr/pipeline-abandonment
- cer-rec.gc.ca/fr/demandes-audiences/cessation-dexploitation-pipelines/